

Le 41° congrès de l'ADBU s'est déroulé à Vannes, au Palais des Arts et des Congrès, du 15 au 17 septembre dernier. Organisé par le SCD de l'université de Bretagne-Sud, il a réuni plus de 200 personnes lors de la journée d'étude et le salon professionnel attenant, fort de 49 exposants cette année (un record !), a connu une très forte fréquentation également.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a choisi le moment du congrès pour lancer officiellement les licences nationales. Claire Giry, chef du service de la coordination stratégique et des territoires au ministère, a en effet annoncé, lors de son allocution du 15 septembre, la signature de l'accord sur les archives Springer et la conclusion prochaine des discussions avec Classiques Garnier Numérique

L'après-midi du 15 septembre a permis aux pilotes des commissions permanentes « Évolution des métiers », « Recherche et documentation » et « Pilotage et évaluation » de faire le point de leurs activités et projets avec l'annonce pour la commission pilotage d'une étude menée en 2012 sur les pistes de refonte de l'enquête statistique générale auprès des services documentaires de l'enseignement supérieur (ESGDU), dans une perspective comparatiste à l'échelle européenne.

Yann Marchand a ensuite présenté les résultats de l'étude menée avec le cabinet Six & Dix et le soutien de la MISTRD sur les projets de bibliothèques et de Learning Centres, d'où il ressort que si le concept de Learning Centre est très largement diffusé dans le monde des bibliothèques universitaires, le paysage français offre encore peu de réalisations concrètes.

Le vendredi 16 septembre a été consacré à la journée d'étude dont le thème cette année était **Pédagogie universitaire et documentation**. La réflexion sur les nouveaux modèles pédagogiques intégrant à neuf documentation et documentalistes dans les apprentissages étudiants a été illustrée par des exemples étrangers (Université de Lausanne avec Denis Berthiaume, École de technologie supérieure de Montréal avec Vicki Gagnon, Ellen Simmons d'Xplora Avans aux Pays-Bas entre autres), avec en regard la situation dans deux universités françaises : Paris 3 et Le

Havre. Camille Galap, président de l'Université du Havre et grand témoin, a clos les travaux. L'ensemble de la journée d'étude a été captée en vidéo et est visible sur le site de CanalC2.

Le dîner-croisière sur le Golfe du Morbihan a été l'occasion pour les congressistes d'une escapade iodée durant laquelle tous leurs sens auront été sollicités : buffet du dîner, soleil couchant sur les eaux calmes du Golfe, chants de marins du groupe Sacrée Bordée — et danses endiablées pour certain(e)s !

Olivier Sire, président de l'université de Bretagne-Sud et hôte du congrès, a ouvert la dernière séquence, le samedi matin, suivi par Dominique Arot, doyen de l'Inspection générale des bibliothèques. L'ordonnancement de cette demi-journée dévolue toute entière d'ordinaire aux allocutions officielles a évolué à Vannes pour faire une place au débat sur le **rapprochement entre l'ADBU et l'AURA:** les présidentes des deux associations et le coordinateur Couperin (D. Wolf, S. Mazens et G. Colcanap respectivement) ont ainsi eu l'occasion de présenter les enjeux d'un tel projet et de lancer le débat avec la salle, animé et riche de points de vue complémentaires, interrompu seulement par l'annonce du buffet de clôture offert par l'université de Bretagne-Sud.

Le prochain congrès de l'ADBU se déroulera à Toulouse, en septembre 2012. La journée d'étude aura pour thème l'évolution des métiers dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur.

Marc Martinez Secrétaire général de l'ABDU

L'ADBU fait peau neuve sur le web

Le site web de l'ADBU a été revu de fond en comble : infrastructure logicielle rénovée, contenus actualisés et réorganisés, navigation plus aisée, habillage graphique mis au goût du jour en lien avec la nouvelle identité visuelle adoptée au printemps dernier.

Menée avec la société Cupcake, la rénovation a également mis l'accent sur la facilité d'alimentation en contenus du site et sur la possibilité, pour l'ensemble des adhérents, de contribuer à son enrichissement. Mis en ligne durant le congrès de Vannes, le nouveau site attend vos visites et contributions à l'adresse :

http://www.adbu.fr

L'avenir des catalogues collectifs nationaux

Christine Girard, Benoît Lecoq, rapport n° 2011-0017 de l'Inspection générale des bibliothèques, juillet 2011.

Ce rapport fait suite à une demande conjointe du cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de celui du ministre de la Culture et de la Communication.

Il s'efforce « d'analyser le mode de fonctionnement des deux grands catalogues collectifs français, le Système universitaire de documentation (SUDOC) et le Catalogue collectif de France (CCFr), de mesurer leur audience et leurs usages et de suggérer toutes recommandations qui permettraient d'en faire, encore davantage demain qu'aujourd'hui, des outils transparents et visibles, y compris sur le plan international. Leur performance doit servir les attentes des usagers anonymes comme celles de la communauté scientifique et des professionnels du livre » (extrait de l'introduction au rapport).

mttp://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2011/86/1/Rapport.cat-coll.-V-25-11-2011 200861.pdf

26